

APPEL A CANDIDATURE **Licences** **Rentrée Universitaire 2026-2027**

Le Directeur de l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé de l'Université Hassan 1^{er} Settât, informe les candidats bacheliers de l'ouverture de la préinscription à l'Institut Supérieur des Sciences de Santé de Settât au titre de l'année universitaire **2026-2027**.

- **La procédure de la préinscription se fait obligatoirement et uniquement en ligne sur le site de l' Institut: www.iss.uhl.ac.ma**
- Le candidat exprime un seul et unique choix. Toute information incomplète ou imprécise entraîne automatiquement le rejet de la présente candidature. Toutefois, il ne sera considéré que le dernier choix exprimé par le candidat.
- Les licences dispensées sont :

Intitulé de la Licence	Nombre de places offertes
Sciences de la Santé : Technologue en Radiophysique, Radiobiologie et Radioprotection	36
Sciences de la Santé : Technologues en Instrumentation et Maintenance Biomédicale	36

➤ **Modalités d'accès :**

✓ **Technologue en Instrumentation et Maintenance Biomédicales**

- Baccalauréat en Sciences Physiques
- Baccalauréat en SVT
- Baccalauréat en Sciences agricoles
- Baccalauréat en Sciences et Technologies Électriques
- Baccalauréat professionnel en :
 - Maintenance industrielle
 - Electrotechnique, Equipements Communicants
 - Systèmes Electroniques et Numériques
- Baccalauréat en Sciences Mathématique A, B

- Admission sur dossier : les étudiants seront classés sur base des résultats obtenus au baccalauréat (les 25% de la moyenne régionale et les 75% de la moyenne nationale)
- **Concours écrit** : les candidats retenus par le jury de sélection seront convoqués pour passer des épreuves écrites en **Mathématiques** (30mn), **Physique-Chimie** (60mn), et **Français** (30mn).

✓ **Technologue en Radiophysique, Radiobiologie et Radioprotection**

- **Baccalauréat en Sciences Mathématique A et B,**
- **Baccalauréat en Sciences Expérimentale en Sciences Physique,**
- **Baccalauréat en Sciences Expérimentale Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences agricole ;**
- Admission sur dossier : les étudiants seront classés sur base des résultats obtenus au baccalauréat (les 25% de la moyenne régionale et les 75% de la moyenne nationale)
- **Concours écrit** : les candidats retenus par le jury de sélection seront convoqués pour passer des épreuves écrites en **Mathématiques** (30mn), **Physique-Chimie** (60mn) et **Français** (30mn).